

## ANNEXE B-1 : lettre de 4 ONG internationales demandant la suppression des amalgames dentaires

To: EU Environment Ministers  
Cc: Commissioner Potocnik  
Director General Falkenberg

23 February 2012

Cher Ministre de l'Environnement,

Comme vous le savez, les gouvernements nationaux du monde négocient actuellement un traité légalement contraignant sur le mercure, en réponse à une crise globale menaçant notre environnement et notre santé. L'usage de l'amalgame implique, selon le Programme des Nations Unies pour l'Environnement, une consommation annuelle de 313 à 411 tonnes, ce qui en fait l'une des pratiques les plus consommatrices de mercure dans le monde. Compte tenu de la disponibilité d'alternatives abordables et efficaces, **nous pensons que l'usage de l'amalgame dentaire devrait être abandonné et que la mise en place d'échéances concrètes devrait être soutenue aux niveaux européen et mondial pour atteindre cet objectif.**

Comme vous le savez certainement, la Commission Européenne, dans le cadre de la révision de la Stratégie communautaire sur le mercure, a décidé d'entreprendre une évaluation du cycle de vie de l'utilisation du mercure en dentisterie. BIO Intelligence service procède actuellement à une *Etude sur la réduction potentielle de la pollution mercurielle issue de l'amalgame dentaire et des batteries* pour le compte de la Commission Européenne, dont les résultats sont attendus pour le printemps 2012. Il a été demandé aux Etats membres de remplir un questionnaire et de fournir toutes données nationales pertinentes, et si votre pays n'a pas encore honoré cette demande, nous demandons respectueusement à ce que votre administration fasse son possible pour y répondre sérieusement et dans les délais impartis.

Bien que les conséquences sur la santé d'une exposition directe au mercure des amalgames soient encore débattues, il est avéré que le mercure dentaire contribue de manière importante et persistante à la contamination de l'environnement. En Europe, le secteur dentaire est le second utilisateur de mercure, représentant 23,5% de la consommation annuelle, soit 90 à 110 tonnes de mercure en 2007. Un passage en revue des chiffres relatifs aux rejets de mercure dentaire dans l'environnement amène aux estimations suivantes :

- 35 à 50 tonnes sont rejetées dans des milieux environnementaux variés, parmi lesquels 45 à 60% s'accumulent dans les sols (*via* les eaux usées, l'épandage des boues d'épuration, l'incinération des personnes décédées porteuses d'amalgames, les dépôts atmosphériques consécutifs à la crémation ou l'incinération des boues d'épuration, *etc.*)
- 5 à 15 % sont rejetés dans l'atmosphère (*via* les crémations, *etc.*),
- 10 à 20 % terminent leur course dans les eaux de surface et environ 5 à 15% dans les eaux souterraines.

Il existe un certain nombre de techniques de gestion des impacts environnementaux du mercure dentaire en « bout de chaîne », cependant elles ont un coût (parfois très élevé) et ne sont pas toujours aussi efficaces que prévu. Par ailleurs, leur champ d'application en Europe est extrêmement limité, tout particulièrement en ce qui concerne la réduction du mercure issu des crémations (en augmentation).

Tandis que la plupart des professionnels dentaires persistent à proposer l'amalgame dentaire à des prix inférieurs, il apparaît de plus en plus clairement que les innombrables conséquences de cette pratique sur le plan environnemental ainsi que ses potentiels impacts sanitaires coûtent très cher au reste de la société. Finalement, la société prend à sa charge les surcoûts liés aux rejets incontrôlés de mercure dentaire, *via* le renforcement des systèmes de contrôle des pollutions, la perte de ressources communes, ainsi que les effets sanitaires associés à la contamination mercurielle.

Compte tenu de l'existence d'un certain nombre d'alternatives sans mercure à un prix abordable, la solution la plus responsable, économique et écologique au problème posé par le mercure dentaire est son abandon rapide. En ce qui concerne la disponibilité des alternatives, l'expérience Suédoise, entre autres, prouve que les cas pour lesquels l'utilisation de l'amalgame dentaire est réellement justifiée sont extrêmement rares. Cette thèse est également soutenue par une étude du Comité Scientifique des Risques Sanitaires Emergents et Nouveaux (CSRSEN), qui conclut que « la santé bucco-dentaire peut-être assurée par l'un ou l'autre des matériaux dentaires » (c.-à-d. l'amalgame et les alternatives), notant que les alternatives ont bénéficié de 30 ans de suivi clinique, qui n'ont pas révélé d'effets secondaires cliniques significatifs à ce jour.

Par ailleurs, dans un rapport de 2011 intitulé « Usages futurs pour la restauration dentaire », l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) reconnaît quelques inquiétudes concernant les rejets de mercure dentaire dans l'environnement. Elle admet aussi la nécessité « de se préparer à un traité sur l'usage du mercure », déclarant que « le sommet de Genève encourage une réduction globale du mercure dentaire », incluant un soutien pour l'usage des matériaux alternatifs à l'amalgame.

Avant et pendant le 3ème Comité Intergouvernemental de Négociation de novembre 2011, Le Conseil Nordique, la Suisse, et la Région Africaine, ont exprimé leur soutien à l'abandon progressif de l'amalgame. Par ailleurs, le Conseil de l'Europe a récemment fait voter à l'unanimité une résolution appelant les nations à initier une « restriction ou interdiction de l'utilisation de l'amalgame comme matériau d'obturation dentaire. »

Il apparaît clairement que la pollution liée au mercure dentaire ainsi que ses conséquences indirectes sur la santé sont importantes, et de ce fait, le principe de précaution devrait nous amener à prendre activement position. A cette fin, et considérant les propos ci-dessus, **nous appelons à ce que vous soumettiez rapidement des informations pertinentes à la Commission Européenne en réponse à la requête de BIOIS, et que dans le même temps, vous souteniez l'abandon du mercure dentaire aux niveaux Européen et international.**

Merci d'avance pour l'attention portée à ce problème environnemental et sanitaire.

Sincères salutations,

Jeremy Wates  
Secretary General  
European Environmental Bureau (EEB)

Genon Jensen  
Executive Director  
Health and Environment Alliance (HEAL)

Michael Bender and Elena Lymberidi-Settimo  
International coordinators  
Zero Mercury Working Group (ZMWG)

Anja Leetz  
Executive Director  
Health Care Without Harm Europe (HCWHE)